

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14
siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Extrait du registre des délibérations

RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2022

L'an Deux mil vingt deux, le 12 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 5 Décembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mmes BASCOP V. - BURGEVIN C.

MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N. - LANCELOT G. -
MASSON C. - THIERRY A. - THILLOU D.

Absents excusés : M. LELIÈVRE G. (*ayant donné pouvoir à M. THIERRY A.*)
MM. CAUDE J. - DUMAS D.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN C.

COÛT D'ENTRETIEN DE LA STATION D'ÉPURATION DE VILLEMOUTIERS POUR L'ANNÉE 2023 (D20)

Considérant le montant de l'indemnité horaire s'élevant à ...15.50 € pour l'entretien de la Station d'Épuration de Villemoutiers au cours l'année 2022, selon délibération D19 du 6 Décembre 2021,

Le Conseil syndical après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité,

DÉCIDE d'augmenter le coût horaire à **16.27 € pour l'année 2023**,

FIXE un montant total s'élevant à ... **1 692.00 €** pour 104 heures annuelles au titre de l'année 2023 pour la Commune de VILLEMOUTIERS.

Copie de cette délibération sera transmise à la Commune de VILLEMOUTIERS pour approbation par son Conseil Municipal lors d'une prochaine assemblée.

Pour copie conforme
Le Président,

